



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

AVIS public est, par la présente, donné que le conseil municipal de la Ville de Carignan adoptera le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le **mercredi 2 juillet 2025 à 19 h 31** à la salle du Conseil située au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube.

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, lors de cette séance, les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur ce sujet.

Donné à Carignan, ce 23 juin 2025

Ève Poulin, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Me Ève Poulin, greffière certifiée sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan et l'avoir fait afficher à l'hôtel de ville, le 23 juin 2025.

Donné à Carignan, ce 23 juin 2025

Ève Poulin, greffière